



**Centre d'étude et d'action
sociale de la Mayenne
(CÉAS)**

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 23 juillet 2010

N° 364

Santé publique

Une enquête sur plusieurs années et dans dix-neuf pays L'impact positif des mesures anti-tabac

Dans son bulletin *Équilibres* (n° 62 de juillet-août 2010), l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) rappelle qu'il a lancé une enquête en 2006 afin de mesurer l'impact des mesures anti-tabac en France. Cette enquête s'inscrit dans le cadre du projet *International Tobacco Control* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est une enquête internationale particulière : elle est la première à suivre les mêmes personnes dans le temps (soit une étude sur une « cohorte »). En outre, elle est réalisée dans dix-neuf pays, y compris des pays en développement. En France, il semble que la campagne anti-tabac porte ses fruits.

En France, l'étude est en cours. Elle se déroule en trois phases. La première, réalisée de décembre 2006 à février 2007, a montré la forte adhésion de la population à la réglementation de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, adhésion des non-fumeurs surtout.

La deuxième phase de l'étude, réalisée de septembre à novembre 2008, avait pour objectif d'évaluer l'impact de l'interdiction de fumer dans les lieux de convivialité (cafés, restaurants, discothèques...). Les résultats montrent une hausse de l'adhésion à cette réglementation, chez les fumeurs cette fois-ci. En effet, le soutien à l'interdiction de fumer dans les bars par les fumeurs a doublé : il est passé de 28 % à 60 % !

Avertissements sur les paquets : bientôt en images

L'étude s'intéresse également à l'impact des messages d'avertissements sanitaires inscrits sur les paquets. Ces messages s'avèrent être la première source d'information sur les méfaits du tabac chez les fumeurs, selon l'enquête de l'INPES.

Par contre, l'étude montre que les fumeurs remarquent de moins en moins ces messages. Cette tendance va faire évoluer les messages vers des avertissements imagés sur les paquets. Ces photos-choc de dentitions abimées ou de poumons noircis, qui existent déjà chez nos voisins belges et britanniques, devraient arriver en France en 2011.

Une campagne médiatique incitatrice

Les autres sources d'information, citées par les fumeurs, sur les risques du tabac, sont : la télévision, les affiches, les journaux, les points de vente, la radio, les prospectus, le cinéma, Internet... Lors de la Journée mondiale anti-tabac du 31 mai, l'INPES a relancé sa campagne de communication à destination des fumeurs via la radio et la télévision notamment. Le nombre d'appels vers la ligne tabac info service est significatif : 9 700 appels les dix premiers jours de la campagne contre 6 600 pour la campagne de 2009 sur une même période.

L'étude de l'INPES ne mentionne pas la variable prix dans l'évolution des pratiques des fumeurs. Récemment, Roselyne Bachelot s'est scandalisée de la baisse du prix (de 20 centimes) de certains paquets par la firme Imperial Tobacco, l'accusant de vouloir attirer de nouveaux fumeurs notamment les jeunes. Malgré cette lutte anti-tabac volontariste, que faire face à la puissance des industriels du tabac ? La parade de la ministre ? Augmenter les taxes...

Le rapport d'enquête sur la grippe A suscite de nombreuses critiques

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la grippe A (H1N1) a occasionné un peu plus de 18 000 morts dans 214 pays. Cette pandémie s'est révélée moins grave que tous les scénarios envisagés. En France, la campagne de vaccination de **masse n'a pas connu le succès escompté** : seulement 5,36 millions de personnes se sont vaccinées, soit moins de 8,5 % de la population. Le **rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale**, rendu public le 13 juillet 2010, apporte des éclairages sur la manière dont a été programmée, expliquée et gérée la campagne de vaccination contre la grippe A.

Le rapport esquisse une critique de la politique gouvernementale concernant la gestion de la pandémie de grippe A. Il cible plusieurs défaillances, notamment :

- **L'échec de la campagne de communication, dont l'objectif était de vacciner 75 % de la population ;**
- La non-adhésion des professionnels de santé (ils se sont très peu vaccinés) ;
- Des stocks non écoulés et des résiliations de contrats coûteuses ;
- Un cafouillage médiatique avec des informations oscillant entre alarmisme et banalisation.

Le Gouvernement est somme toute plutôt épargné dans ce rapport malgré le constat du fiasco de la campagne de vaccination. Sont plutôt accusés : les professionnels de santé, les journalistes, Internet et la réaction « *irrationnelle* » de la population française.

Les questions en suspens

Gérard Bapt, député socialiste, déplore que de nombreux points de débat ont été écartés, comme la pertinence de la stratégie vaccinale, le suivi à long terme **des patients vaccinés, la réflexion sur l'expertise scientifique, les conflits d'intérêts entre experts et firmes pharmaceutiques.** En effet, le travail s'est concentré sur la campagne de vaccination et ses effets, mais ne **s'interroge pas sur le bien-fondé** ou non de la vaccination de masse.

La vice-présidente de la commission d'enquête, Catherine Lemorton (PS), ne mâche pas ses mots : « *Toutes les propositions formulées ressemblent à une liste de bonnes intentions. Trop de sujets sont restés tabous* ».

Plus globalement, les éléments problématiques sont de deux ordres : **d'une part, un manque de transparence de l'OMS, notamment concernant ses experts ; d'autre part, une surestimation de la gravité de la pandémie.**

De fait, l'annonce du passage au stade de pandémie est critiquée. Le rapport indique que le critère de gravité du virus doit être mieux pris en compte dans la définition de pandémie. « *Cette annonce de la pandémie a ouvert un boulevard à quelques laboratoires pharmaceutiques, qui ont bénéficié d'une véritable manne financière, avec des ventes de vaccins dont les gains sont estimés entre sept et dix millions de dollars* », précise *Le Monde* du 6 juin 2010. Le rapport d'enquête de l'Assemblée nationale évince complètement cette question du **conflit d'intérêts des experts de l'OMS.**

Face à l'urgence et l'ampleur de la demande au début de la pandémie, comme le rappelle *Ouest-France* dans son édition du 14 juillet, les industries pharmaceutiques avaient fixé des conditions en amont avec **d'importantes pénalités en cas de renégociation des contrats.** En conséquence, on a déjà jeté 3,4 millions de doses de vaccins. Comparé au nombre total de personnes vaccinées (5,36 millions), ce chiffre est énorme. Et il reste les 21 millions de doses en stock qui seront **toutes périmées d'ici fin novembre prochain...**

De quoi parle-t-on ?

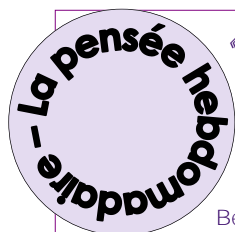
Une épidémie est le développement et la propagation rapide d'une maladie dans une région définie et une période de temps limité. Le terme s'appliquait à l'origine uniquement pour les maladies infectieuses et contagieuses mais il est de plus en plus employé pour des maladies non infectieuses. L'OMS, par exemple, emploie le terme épidémie pour qualifier la propagation de l'obésité au niveau planétaire.

L'endémie est la persistance d'une maladie dans une région donnée, présence permanente ou épisodique. Par exemple, le paludisme est endémique dans les régions tropicales.

La pandémie est une épidémie qui se propage à tous les habitants d'une région (tout un continent, plusieurs continents ou même toute la planète). La grippe espagnole qui a sévi entre 1918 et 1920 a été l'une des pandémies les plus mortelles de l'humanité.

L'épizootie est une maladie touchant une espèce animale dans son ensemble dans une région plus ou moins vaste. L'épizootie est l'équivalent de l'épidémie pour les animaux (épiphytie étant l'équivalent chez les plantes).

Lorsque l'épizootie s'étend à tout un continent ou plus, on parle de panzootie.



« Les élites françaises sont ambivalentes sur le rôle des médias : elles voudraient un contre-pouvoir, mais sans intrusion, sans interférences, dans le respect des règles du jeu qu'elles ont elles-mêmes fixées. Contrairement aux pays anglo-saxons, en France, un organe de presse qui révèle un scandale ne fait pas son travail : il dérange, il perturbe, il salit. Alors, lorsque les choses tournent mal, on accuse le messager. En oubliant que dans un État de droit, l'information ne doit pas être un combat : elle est, précisément, un droit ».

Source : Sylvie Kauffmann, directrice de la rédaction, « Politique, médias : les maux français et l'affaire Woerth-Bettencourt », *Le Monde* du 13 juillet 2010.